

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 103 (1977)
Heft: 15/16

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nieux à leurs vacances, liés qu'ils sont par des considérations financières de la part des maîtres d'ouvrage ; *les pouvoirs publics*, dépassés par une évolution foudroyante dont ils n'ont retenu que la possibilité d'améliorer la situation sociale de leur région ; *les organismes touristiques*, négligeant l'aménagement de l'environnement pour la vente ; *les scientifiques du tourisme*, enfin, incapables d'imposer les solutions découlant de leurs travaux de recherche.

Loin de se rallier aux inconditionnels d'un paysage à jamais intangible, Jost Krippendorf souhaite donner aux loisirs et au délassément de l'homme un cadre harmonieux, vivant. Après avoir dénoncé les erreurs et les abus, il expose vingt-trois « Thèses pour un avenir souhaitable », tenant aussi bien compte des aspects liés à la qualité de la vie que des composantes économiques du tourisme. L'auteur ne propose pas de solutions-miracles et ses thèses n'ont aucun caractère messianique. Elles impliquent avant tout une prise de conscience des responsabilités de la part de chacune des parties concernées. N'attendant pas le salut d'une révolution, Jost Krippendorf pense que l'avenir nous apportera une évolution vers une mentalité plus apte à résoudre les problèmes en fonction de tous leurs aspects.

Si ce livre est de lecture facile, il n'en demande pas moins une bonne dose d'esprit critique, quel que soit le facteur par lequel on se sent concerné. La compétence et la lucidité de l'auteur n'excluent pas que le lecteur se fasse sa propre opinion sur l'un ou l'autre des points exposés ou des solutions proposées. La vigueur des idées présentées ne dégénère jamais en polémique. Cet ouvrage peut être emmené comme lecture de vacances : stimulant la réflexion, il ne provoque pas l'ire ; bien documenté, il reste concis, ce qui est méritoire de la part d'un spécialiste ; destiné à un vaste cercle de lecteurs, il n'est jamais simpliste. A lire donc, que l'on passe ses vacances sur les plages ou sur les cimes.

Les dévoreurs de paysages, par JOST KRIPPENDORF. — Un volume 16×23 cm, 160 pages avec 80 illustrations et 13 tableaux, broché. Paru dans la collection « Visages sans frontières » aux Editions 24 Heures, Lausanne 1977. Prix : Fr. 29.— jusqu'au 30 septembre 1977, puis Fr. 34.—.

Informations SIA

Journées SIA 1977

A l'occasion de son centenaire, la section Waldstätte de la SIA avait assumé l'organisation des journées SIA 1977. Nos hôtes se sont acquittés de leur tâche à la perfection et les heures passées au bord et sur le lac des Quatre-Cantons ne laisseront que d'excellents souvenirs aux participants.

L'assemblée des délégués a été l'occasion pour le président central, M. Aldo Cogliatti, de faire à nouveau le point de la situation dans nos branches, relevant qu'on ne pouvait dans le meilleur des cas que parler de stagnation à un bas niveau. Parlant des bureaux d'études, il a constaté que les grandes maisons se sont mieux comportées que les petits bureaux, grâce notamment à plus de facilité à exporter leurs prestations. Il est encore trop tôt pour émettre des pronostics ; ceux de la Conférence de la construction et du Forum de la construction, par exemple, sont contradictoires. Il est vivement souhaitable que les bureaux participent massivement à la prochaine enquête menée par la SIA.

Une première bataille a certes été gagnée au Conseil des Etats en ce qui concerne la protection de nos titres, mais il reste à attendre la décision du Conseil national, en vue de laquelle il s'agit d'exercer toutes les influences possibles pour arriver à une identité avec la solution adoptée par la Chambre haute, parlant de diplôme pour les architectes et les ingénieurs de niveau universitaire, et de brevet (allemand : Ausweis) pour ceux émoulus des Ecoles techniques supérieures.

Les comptes de la SIA affichent pour 1976 un redressement spectaculaire, justifiant ainsi la confiance accordée par les membres au travers de leur contribution extraordinaire. Aussi bien les comptes que l'affectation du bénéfice recueillent l'approbation unanime de l'assemblée.

Au Conseil d'honneur, M. Diego Rovelli, ingénieur civil, Lugano, remplace M. A. Casanova, ingénieur civil, Lugano, comme membre, alors que M. Albert Jaquet, ingénieur civil, professeur à l'EPFL, Clarens, succède à M. H. B. de Cérenville, Lausanne, comme suppléant.

L'assemblée des délégués approuve la création du Groupe spécialisé de gestion des bureaux d'étude (GGB), sanctionnant la restriction interdisant à ce groupe les discussions avec les partenaires sociaux.

La fondation proposée d'un Groupe spécialisé pour l'aménagement du territoire et l'environnement (GAE) donne lieu à un vaste échange de vues sur la mission d'un tel groupe et la duplication éventuelle avec les associations déjà existantes dans ce domaine. La thèse des promoteurs de ce groupe, selon laquelle une société pluridisciplinaire comme la SIA se doit d'apporter sa voix lors des consultations sur les projets de loi concernant l'aménagement du territoire, les conceptions globales des transports, de l'énergie et du réseau des routes nationales (après avoir étudié ces problèmes dans le cadre d'un groupe spécialisé), l'emporte sur celle des opposants, qui craignent entre autres de voir la SIA s'aventurer sur un terrain où les décisions seront politiques plus que techniques. La création du groupe est décidée par 103 voix contre 18, avec 24 abstentions.

La mise en vigueur de la Norme SIA 215 est acceptée à l'unanimité.

La section genevoise de la SIA propose une publication qui, sous le titre « Le réseau de routes nationales » présenterait les ouvrages d'art réalisés en Suisse, à l'aide de plans-types, de tableaux de caractéristiques et de photographies.

La prochaine assemblée des délégués aura lieu le 26 novembre prochain.

Les festivités du centenaire de la section locale, ainsi que les excursions organisées le lendemain de l'assemblée des délégués, ont fourni l'occasion de nouer ou de cultiver des contacts chaleureux, dans un cadre magnifique. Nos remerciements les plus sincères vont à nos collègues de la section Waldstätte.

Contrôle de la qualité des aciers d'armature, groupes III et IV

La norme SIA 162 (1968) régit dans les articles 9.17 à 9.23 l'examen des aciers d'armature. Elle veut ainsi assurer une qualité constante des aciers offerts sur le marché suisse. Il en résulte aussi la nécessité d'étudier les problèmes actuels se rapportant à leurs normes. Les laboratoires d'essai LFEM et IMM (EPFL), la SIA, la Centrale suisse du commerce des aciers et les fabricants suisses d'aciers et de treillis d'armature ont créé dans ce but un instrument de travail sous la forme d'une commission technique.

La présidence de cette commission technique est assurée soit par le représentant de la SIA, soit par celui d'un des laboratoires d'essai.

Le groupe d'experts est subordonné à la commission SIA 162.

Les tâches du groupe d'experts, telles qu'elles existent actuellement, comprennent entre autres :

- des mesures pour la promotion de la qualité des aciers d'armature suisses et étrangers des groupes III et IV utilisés en Suisse ;
- l'élaboration de directives relatives aux normes pour le contrôle de la qualité, en particulier aussi pour l'examen initial d'aciers nouveaux respectivement non encore expertisés jusqu'à maintenant ;
- l'orientation des cercles intéressés relativement à la conformité aux normes ;
- l'élaboration de directives relatives aux contrats de vérification entre les instances neutres d'essai et les usines ;
- des délibérations relatives à l'utilité des exigences posées par les normes, aux directives et aux méthodes d'examen.

Le groupe d'experts aciers d'armature, se basant sur les articles 9.17 et suivants de la norme SIA 162 a élaboré tout d'abord le programme des essais pour les aciers d'armature III :

a) Examen initial d'un acier d'armature

1. Détermination du poids au mètre, contrôle de la qualité de la surface et du signe de laminage.
2. Résistance mécanique et analyse chimique.
3. Examen de la soudabilité.
4. Essais de fatigue à la traction.
5. Essais de comportement à l'adhérence.

Résultats des examens de la vérification de la qualité depuis 1968

Echantillons prélevés et testés par le laboratoire officiel

Année	Nombre d'échantillons testés	Nombre d'échantillons parmi ceux testés n'ayant pas satisfait aux caractéristiques suivantes exigées par la norme				
		Rm nombre	Re nombre	A ₅ nombre	B nombre	G nombre
68	233	—	—	—	1	—
69	220	—	—	—	—	—
70	221	—	—	—	—	—
71	222	—	—	—	—	—
72	224	—	1	3	—	2
73	168	—	—	3	—	7
74	179	—	—	—	—	1
75	168	—	—	—	—	5
76	138	—	—	—	—	6

Echantillons répartis régulièrement dans la bande des diamètres normalisés, prélevés par l'EMPA.

Echantillons testés selon la norme par les usines et vérifiés par la station d'essai

68	29 605	—	1	56	19	78
69	28 323	—	13	36	17	112
70	25 709	—	1	61	15	82
71	25 223	—	—	41	7	16
72	29 136	—	3	51	12	214
73	23 907	—	10	80	15	367
74	26 122	—	—	37	—	283
75	14 574	—	—	2	—	128
76	10 109	—	—	6	—	78

Echantillons répartis selon la production ; testés par les usines sur des machines étalonnées.

Légende :

- Rm : résistance à la traction
- Re : limite d'élasticité ou limite d'allongement de 0,2 %
- A₅ : allongement de rupture sur une barre 5d
- B : essai de dépliage après vieillissement
- G : poids effectif de la barre

b) Vérification courante de la qualité

Du fait que des résultats isolés, respectivement que l'examen initial, ne représentent pas un critère suffisant permettant une appréciation de la continuité de la qualité, il en découle la nécessité d'une vérification courante, conformément aux articles 9.17 à 9.23 de la norme SIA 162, par l'EMPA ou l'EPFL. Elle comprend les contrôles mentionnés ci-dessus sous le chiffre a) 1 et 2 ainsi que pour des cas particuliers sous le chiffre a) 5.

Il s'y ajoute le contrôle des résultats d'examens propres effectués par les usines avec le contrôle relatif au respect des valeurs fractiles.

Les résultats des examens a) et b), tout comme les résultats des contrôles de qualité des ciments portland, sont publiés périodiquement.

L'EMPA et l'IMM (EPFL) tiennent ensemble à jour un registre relatif aux examens subis avec succès. Le nom des usines, le nom des produits, le signe de laminage, la date de la conclusion de l'examen initial et la date de la conclusion du contrat de contrôle des aciers, qui sont conformes à la norme SIA 162, sont communiqués sur simple demande aux intéressés.

Congrès

L'importance actuelle de la technique spatiale pour l'économie et la science

Zurich 24-25 novembre 1977

La phase spectaculaire de la technique spatiale avec ses vols pilotés dans l'espace est aujourd'hui largement dépassée. La technique spatiale se trouve au seuil d'une époque au cours de laquelle tout se passera principalement sur un plan commercial et sera axé sur des utilisations pratiques.

Voilà le point de vue qui a déterminé l'Association suisse pour les techniques spatiales (ASTS) à organiser les 24 et 25 novembre 1977, à l'Hôtel International, Zurich-Oerlikon, des journées d'information intitulées « L'importance actuelle de la technique spatiale pour l'économie et la science ».

Les thèmes et l'organisation des journées tiendront compte du fait que la technique spatiale n'est aujourd'hui plus seulement réservée aux chercheurs et à quelques organisations spécialisées. Elle devient de plus en plus importante pour de nombreuses entreprises industrielles, pour les services publics, les banques, la politique et l'économie en général. Il s'agit donc d'attirer l'attention des cadres de tous les secteurs de la vie économique et publique en leur donnant un aperçu complet.

Le programme imprimé des journées peut être commandé auprès du secrétariat de l'ASTS, case postale 2613, 3001 Berne.

EPFL

Conférences

Le professeur Jackson Yang, Université de Maryland, professeur invité par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, donnera deux conférences en anglais :

Lundi 15 août, 10 h. 15 : *Detection of Crack and the Measurement of Damping in Structures.*

Mardi 23 août, 10 h. 15 : *Finite Element Structural Analysis Program : NASTRAN, Description and Applications.*

Institut de technique des transports, 9, ch. des Délices, Lausanne (grande salle de conférences).

Organisation : Institut de la construction métallique.